

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 52 (1981)

Heft: 5: Protection de la nature et du patrimoine

Artikel: La "Regio" et ses principales institutions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La «Regio» et ses principales institutions

Terminologie de la région bâloise

On confond souvent les institutions comme la «Regio Basiliensis» ou les commissions intergouvernementales franco-germano-suisse avec les territoires tels que la «Regio» et l'agglomération bâloise. On trouvera ci-dessous la définition, la composition et les fonctions des partenaires de la coopération transfrontalière sur la frontière du Rhin.

Délimitation géographique

La «Regio» désigne la zone frontalière européenne située dans le bassin rhénan entre le Jura, la Forêt Noire et les Vosges, où vivent plus de deux millions de personnes.

La «Regio» comprend trois régions nationales :

- le «Bade Sud» en Allemagne, qui se compose des «Landkreise» (arrondissements) Emmendingen, Brisgau-Hochschwarzwald (partie ouest), Lörrach et Waldshut (partie ouest) et du «Stadtkreis» Freiburg (arrondissement) ;
- la «Haute Alsace» en France, qui comprend les départements du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort ;
- la «Suisse du nord-ouest» en Suisse, qui comprend les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie (districts de Rheinfelden et de Laufenburg), Soleure (districts de Dorneck et de Thierstein), Berne (district de Laufen) et Jura (districts de Delémont et de Porrentruy).

Habitants :	2 100 000
● «Bade Sud»	750 000
● «Haute Alsace»	770 000
● «Suisse du nord-ouest»	580 000

L'agglomération des trois frontières de Bâle désigne la zone urbaine bâloise qui s'étend au-delà des frontières nationales. Le nombre de ses habitants s'élève à plus d'un demi-million. «L'agglomération des trois

frontières de Bâle», zone statistiquement bien définie, se compose du manteau de l'agglomération et du noyau de l'agglomération. Elle se subdivise en différents secteurs.

Habitants :	502 000
● secteur allemand du manteau	93 000
● secteur français du manteau	34 000
● secteur suisse du manteau	182 000
● noyau de l'agglomération (ville de Bâle sans Riehen et Bettingen)	193 000

Institutions

La «Commission intergouvernementale franco-germano-suisse» fut créée le 3 novembre 1975, sur la base d'un échange de notes entre Bonn, Berne et Paris, «pour les problèmes de voisinage». Elle élabore des recommandations à l'intention des parties contractantes et peut si nécessaire préparer des projets d'accords. Elle a mis sur pied deux comités régionaux pour la partie du nord et la partie sud du Rhin supérieur, et elle peut déléguer des questions de fond à des groupes de travail. Les questions d'intérêt trinational sont généralement traitées au sein du «Comité régional tripartite» du sud, tandis que les problèmes qui n'intéressent que les partenaires allemands et français sont étudiés dans le cadre du «Comité régional bipartite» du nord.

La «Commission intergouvernementale franco-germano-suisse» se réunit en règle générale une fois par an, à tour de rôle dans un des trois Etats. Elle comprend trois délégations de huit membres placés sous la direction des ministères des affaires étrangères, et des experts de leur choix.

Le «Comité régional tripartite» correspond – comme nous venons de le dire – au comité du sud des deux comités régionaux créés par la «Commission intergouvernementale franco-germano-suisse» (et constitue la succession officielle de l'ancienne «Conférence tripartite» 1971-1975). Il s'occupe de toutes les questions locales et régionales qui intéressent par principe les trois parties contractantes. Il traite aussi des questions dont l'a chargé la «Commission intergouvernementale franco-germano-suisse», lui transmet des recommandations et des propositions. Il peut désigner des *groupes de travail*.

Le «Comité régional tripartite» se réunit en règle générale deux fois par an, à tour de rôle dans une des trois sous-régions de la «Regio». Il comprend trois délégations de cinq membres assistés d'experts sous la direction suivante :

- «Bade Sud»: Regierungspräsidium Freiburg;
- «Haute Alsace»: Préfecture de la région Alsace;
- «Suisse du nord-ouest»: Département économique et social du canton de Bâle-Ville.

La «Regio Basiliensis» (à ne pas confondre avec le territoire «Regio») est une association au sens du Code civil suisse. Son siège est à Bâle. Elle fut fondée en 1962 dans le but de «participer à la planification et à l'encouragement du développement économique, politique et culturel de la zone appelée la «Regio». Y sont associés des membres individuels et des membres collectifs, dont les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Son budget porte sur une somme de l'ordre de Fr. 600000.— et son financement est assuré par les cantons de Bâle-Ville pour Fr. 200000.—, Bâle-Campagne pour Fr. 200000.— et par les indus-

tries de la région pour le même montant. Le canton du Jura assiste aux séances en qualité d'observateur.

La «Regio Basiliensis» représente le partenaire suisse dans les négociations tripartites. Le comité directeur représente surtout les membres collectifs. Il siège quatre fois par an.

- Le *groupe de travail* se réunit une fois par semaine pour délibérer des affaires courantes avec le secrétaire général.
- Le *secrétariat général* est l'organe exécutif de l'association. Il établit des contacts tout en s'efforçant de les consolider et de les cultiver. Il fait faire des études et des recherches et assume la coordination des travaux des *groupes de projet* désignés par l'association (par exemple «Etude Regio sur l'économie de la Suisse du nord-ouest»).

Le «Service de coordination internationale de la Regio» est affilié à la «Regio Basiliensis» en tant que service semi-public, conformément à la convention du 2 juin 1969 entre les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Il fut mis sur pied pour «assister les organes de l'aménagement régional et les services publics de planification en matière de coordination et d'information, tâches qui s'imposent au-delà des frontières nationales lors de l'aménagement régional à l'intérieur de la partie suisse de la région bâloise». Sous la direction du Département économique et social du canton de Bâle-Ville, le Service de coordination exerce la fonction de secrétariat de la délégation suisse auprès du «Comité régional tripartite». En outre, il est responsable du côté suisse de l'organisation et de la réalisation des «*Rencontres périodiques internationales de coordination*» et des *groupes de travail* tripartites du «Comité régional tripartite».

Partenaires

Par le biais du «Service de coordination internationale de la Regio», les partenaires de coordination de la «Regio Basiliensis» sont les suivants :

- en Allemagne, le Regierungspräsidium Freiburg;
 - en France, la Mission régionale de la Préfecture de la région Alsace.
- Font partie des membres permanents des «*Rencontres périodiques internationales de coordination*», outre les trois instances de coordination mentionnées :
- du côté allemand : Regionalverband Südlicher Oberrhein (Freiburg), Regionalverband Hochrhein-Bodensee (Waldshut), Landratsamt Lörrach;
 - du côté français : OEDA (Organisation d'études, de développement et d'aménagement de la région Alsace, Strasbourg), Sous-Préfecture de Mulhouse, Regio du Haut-Rhin (Mulhouse), CAHR (Comité d'action pour le progrès économique et social haut-rhinois, Colmar/Mulhouse);
 - du côté franco-allemand : CIMAB (Communauté d'intérêts de la Moyenne Alsace et du Brisgau, Colmar/Freiburg);
 - du côté suisse : «Regionalplanungsstelle beider Basel».

Compte rendu de la conférence

prononcée lors de l'assemblée générale de l'ADIJ le 4 décembre 1981 à Moutier, par le Dr Hans Briner, secrétaire général de la Regio Basiliensis, sur le thème : «Les perspectives de développement de l'axe transfrontalier Genève - Jura - Bâle».

I. La prise de conscience de la région bâloise

Dans le processus de développement d'aujourd'hui, les régions sont appelées à jouer un rôle plus important. La prise de conscience des problèmes régionaux a pour origine, il est vrai, la concentration de pouvoirs toujours plus décisifs dans des centres d'attraction qui deviennent très forts et moins nombreux.

La région bâloise prend aujourd'hui conscience d'être toujours plus isolée du reste de la Suisse.

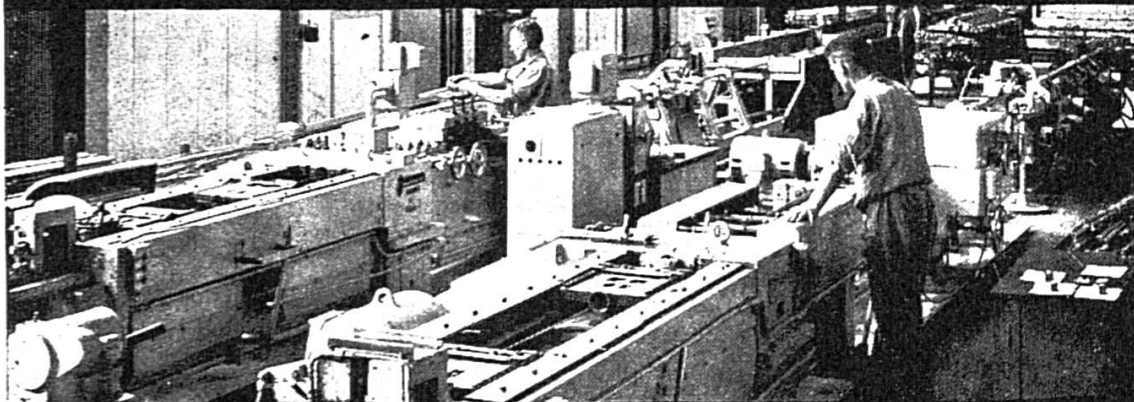
Dans ce contexte, le nord-ouest de la Suisse constitue, il faut le constater, une région qui devient marginale face au plateau, et plus spécialement face à la région zuricoise, pôle d'attraction très fort qui se manifeste bientôt dans tous les domaines.

Actuellement, tout le développement du secteur tertiaire passe par Zurich et sa région. La concurrence très vive qui s'exerce entre la région bâloise et la région zuricoise se manifeste nettement au détriment de Bâle. Depuis 1970, Zurich a supplanté Bâle.

Au cours des dernières années, tout le secteur de l'informatique, qui nourrit de belles promesses de développement, s'est concentré dans l'agglomération zuricoise. Il en va de même dans le secteur des banques étrangères. Les nouvelles implantations de banques étrangères ont eu lieu approximativement de la manière suivante : 55% à Zurich, 35% à Genève et 3% à Bâle. Les idées que la Regio Basiliensis propose pour la défense de la région bâloise font que certains appellent ses membres : «les séparatistes de la Suisse». Il est bien clair qu'ils ne s'en formalisent pas ! Si l'on examine en effet la carte des régions frontalières suisses, on s'aperçoit que le processus de développement est nécessairement différent de celui du Plateau suisse et que des possibilités de développement doivent être exploitées dans ce cadre.

Dans le domaine des transports, la région bâloise possède d'excellentes chances sur la plan européen en ce qui concerne notamment la relation Nord-Sud. En l'an 2000, les Allemands auront assurément achevé une voie rapide jusqu'à Bâle. En outre, il existe

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries
spécialistes du laiton et alliages de cuivre
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28
Boillat SA **Reconvilier Suisse**

HELIOS



PIGNONS ET ROUES D'HORLOGERIE ET D'APPAREILLAGE
DÉCOLLETAGE ET REPRISE EN TOUS GENRES
GALVANOPLASTIE - DÉROUILLAGE

HELIOS A. CHARPILLOZ S.A.
CH-2735 BEVILARD



Notre hôtesse vous invite...

...à traverser notre beau Jura, à pousser jusqu'à la pointe de l'Ajoie, à vous arrêter à Boncourt.

La Manufacture de cigarettes F.J. Burrus vous présentera son centre de production ultramoderne. Vous y découvrirez l'étonnante métamorphose des feuilles de tabacs en milliers de cigarettes (Select, Parisienne, Gallant, Twenty, Virginie, etc.).

L'entreprise vous sera présentée en audiovisuel et notre charmante hôtesse vous fera visiter les installations que contrôlent nos 450 collaboratrices et collaborateurs de Boncourt.

Venez en groupe ou en société. Toute l'année, du lundi au vendredi. Téléphonnez au préalable au 066/75 55 61 pour fixer une date.

Nous vous attendons avec plaisir.

**F.J. Burrus & Cie SA, Manufacture de cigarettes
2926 Boncourt.**

un projet de liaison ferroviaire rapide entre Bâle et Berne, dans l'optique de cet axe Nord-Sud. Cette future réalisation figure dans le projet de conception globale des transports. Cette liaison sera souterraine, et le devis prévu pour la mise sur pied de ce projet s'élève à 1 milliard de francs suisses. On pourrait penser qu'il s'agit là d'un projet démesuré. Cependant, il faut souligner que les CFF ont programmé une voie directe Berne - Olten, qui reviendrait à 4 milliards de francs suisses et permettrait de gagner 30 minutes seulement entre ces deux localités.

A ce propos, il convient de souligner qu'un conseiller d'Etat soleurois a déclaré que, selon lui, le projet d'amélioration de l'axe Genève - Berne - Olten - Bâle signifierait, s'il est réalisé, une mise à l'écart de la région de Bienne et de la chaîne du Jura, et des difficultés encore plus importantes que celles rencontrées actuellement.

Aussi, le projet d'une liaison Bâle - Berne doit donc être envisagé, sinon Bâle risque de devenir une ville de musées. C'est pourquoi la Regio Basiliensis lutte dans ce sens pour conserver un avenir industriel à la région bâloise.

Sur le plan autoroutier, la position de la région bâloise doit être considérée comme bonne.

C'est d'ailleurs avec intérêt que la Regio Basiliensis a constaté que la Transjurane était sur la bonne voie, quant à sa réalisation. Cette route rapide permettrait de désenclaver le Jura et de relier la région de Belfort au réseau autoroutier helvétique. L'étude de ce problème figure d'ailleurs sur le cahier des tâches du prochain bureau de coordination Bâle - Jura - Genève. Les Bâlois pensent que la construction de la Transjurane permettra à la région jurassienne d'affirmer ses intentions de développement.

A propos de la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst, il faut dire qu'elle constitue présentement une des préoccupations principales de la région bâloise, dans laquelle 14 réacteurs nucléaires sont déjà en service ou sur le point de l'être. C'est pour

cette raison que la population de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne refuse cette construction, qui n'est en fait qu'une affaire de spéculation. Les Bâlois ne permettront pas la construction de cette centrale.

II. Les raisons d'espérer de la région bâloise dans le cadre des relations transfrontalières

Au cours des dix dernières années, la Regio Basiliensis a réalisé des études qui ouvrent d'ailleurs des perspectives nouvelles à d'autres régions transfrontalières d'Europe. Elle a en effet mis au point des méthodes importantes en matière de planification régionale transfrontalière. Le Conseil de l'Europe, ainsi que les services responsables de la politique régionale à Bruxelles, ont constamment eu recours aux travaux de la Regio, en ce qui concerne les problèmes des régions frontalières. A ce propos, une analyse a été publiée en été 1981. Il s'agit d'un projet de recherche du Fonds national suisse, dans le cadre des programmes nationaux de recherche, intitulé «Les problèmes des régions frontalières entre Genève et Bâle, les conséquences économiques et institutionnelles des frontières nationales». Quelques-unes des plus importantes conclusions de cette analyse peuvent se résumer ainsi :

- l'ordre constitutionnel et administratif délimite le cadre de toutes les activités des gouvernements, des administrations, des associations privées et des personnes privées, à l'intérieur de l'Etat et au-delà des frontières.
- les tâches toujours plus complexes, qu'imposent les «coutures administratives», échappent aujourd'hui au domaine d'action des communes, qui se voient supplantées dans leurs obligations par des ensembles plus importants, ce qui implique des relations horizontales plus suivies. Il importe donc de surmonter les difficultés qui peuvent surgir en prenant des mesures adéquates. Les données des problèmes, ainsi que les

solutions politiques à envisager, peuvent être examinées dans le cadre de la «régionalisation».

- le processus de développement économique, les problèmes sociaux et les infrastructures à mettre en place ne dépassent pas seulement les frontières communales, mais, dans les régions limitrophes, souvent aussi les frontières cantonales et nationales, ce qui crée une interdépendance au-delà de toutes les frontières administratives. Une situation paradoxale en est le résultat: d'une part, le fait d'exiger toujours davantage de l'Etat entraîne le renforcement des frontières existant à tous les niveaux, et d'autre part, une évolution économique et sociale qui dépasse les frontières crée des divergences croissantes entre la répartition socio-économique et juridique de la zone entière.

Dans cette optique l'analyse de cette situation à l'intérieur notamment de l'espace trinational de la Regio a obtenu, dans le cadre de ce projet de recherche, des résultats non dénués d'intérêt:

- les trois parties intéressées n'ont pas encore véritablement fait preuve de bonne volonté en vue de régler en commun et en tant que partenaires, sur le plan national, les conflits dans la région limitrophe de la Regio.
- abstraction faite de la coopération remarquable, qui dure en partie depuis plusieurs dizaines d'années entre certains organes nationaux de l'administration publique et de sociétés mi-publiques, mi-privées, dans le domaine de l'infrastructure et des douanes – il est clair aujourd'hui, que des initiatives en vue d'une coopération valable au-delà des frontières ne peuvent être attendues, au moins pour la plupart d'entre elles, que «sur place», c'est-à-dire, dans la région même.

La bonne volonté des organes officiels, en vue de coopérer au-delà des frontières et de prendre connaissance des problèmes existant, dépend essentiellement du «climat de voisinage», au niveau régional, cantonal et national.

- la création d'un climat constructif et bien intentionné entre voisins est la condition pour la mise en œuvre d'une coopération transfrontalière véritable – et non seulement à fonction d'alibi – surtout dans le domaine de la planification. Les régions limitrophes ne peuvent ici qu'exercer une influence restreinte.
- la confiance entre voisins et l'existence de procédés de coopération dépendent l'un de l'autre, les deux – de par leur nature – ne peuvent être établis après un premier départ, que grâce à un développement de longue haleine.
- les efforts internationaux, en particulier ceux du Conseil de l'Europe, jouent un rôle de catalyseur. Aussi est-il urgent de ratifier, par exemple, la Convention européenne pour la coopération transfrontalière, convention signée jusqu'à présent par 8 pays.

III. L'axe Genève - chaîne du Jura - Bâle

Il convient de souligner que la chaîne du Jura doit aussi se préoccuper des problèmes frontaliers. Dans ce contexte, il faut souligner qu'en collaboration avec les cantons de Genève et de Bâle, le canton du Jura a pris l'initiative d'ouvrir un bureau de coordination et de concertation, destiné à étudier de manière scientifique, les conditions d'une politique transfrontalière sur l'axe Genève - Bâle. Ce bureau s'ouvrira au début de l'année 1982 à Delémont et permettra d'adopter une politique commune face au partenaire français.

Manifestement, la chaîne du Jura peut occuper une position bien centrée dans un cadre européen. De bonnes voies de communication se révèlent ainsi d'une grande nécessité.

Il est d'un très grand intérêt de coordonner les efforts face au partenaire français. Seul un front commun permettra de progresser de façon satisfaisante. Le Parlement français examine actuellement la loi de décentralisation. Il semble qu'à l'avenir les responsables régionaux pourront, du côté français, jouer

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT

**HÔTEL-RESTAURANT
LA LOCOMOTIVE**

Salles pour sociétés - Confort

L. Gatherat
066 75 56 63

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

MOUTIER

HÔTEL OASIS

Chambres et restauration de 1^{re} classe
Salles pour banquets de 30 à 120 personnes

Mme L. Lötscher
032 93 41 61

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Rénové - Grandes salles - Chambres tout
confort

Famille
José Brioschi
032 93 10 37

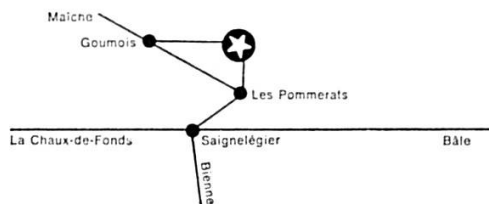
MOUTIER

HÔTEL-RESTAURANT DES GORGES

PIZZERIA « LA ROMAGNOLA »

Cuisine à toute heure
Spécialités italiennes

Fam. Montanari
032 93 16 69



HOTEL-RESTAURANT MOULIN-JEANNOTTAT

Truites aux fines herbes
Pain de ménage cuit au four à bois
Dortoirs pour groupes

Famille P. Dubail-Girard
Tél. 039 51 13 15

SAIGNELÉGIER HÔTEL BELLEVUE

Cent lits - Chambres (douche et W.-C.)
Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond

Hugo Marini
039 51 16 20

SAIGNELÉGIER HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC

Cuisine française - Spécialités
Salles pour banquets et mariages
Chambres tout confort, très tranquilles

M. Jolidon-Geering
039 51 11 21/22

SAINT-IMIER HÔTEL DES XIII-CANTONS

Relais gastronomique du Jura

C. et M. Zandonella
039 41 25 46

SAINT-IMIER HÔTEL DE LA FONTAINE

Place du 16-Mars
Chambres tout confort, lift
PIZZERIA CHEZ ENZO au feu de bois
Fermé le mercredi
Grand parc à disposition

Fam. E. Vitolo
039 41 29 56

TAVANNES HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et cars

Fam. A. Wolf-Béguelin
032 91 23 14

un rôle actif dans les prochains travaux de la Regio Basiliensis, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

En ce qui concerne plus particulièrement le canton du Jura, on doit relever qu'il a fait procéder, par le biais de l'Université de Neuchâtel, à différentes analyses des structures économiques, dans le cadre de la loi sur les investissements en région de montagne. Ces études traitent de l'économie jurassienne. Il est cependant regrettable qu'un aspect de l'économie ait été oublié, à savoir le regard vers l'extérieur. Ceci doit faire l'objet d'études précises, dont le bureau de coordination doit se charger.

Aussi, ce bureau pourra traiter des problèmes fiscaux posés par les travailleurs frontaliers. En effet, Genève, Bâle et le Jura ont actuellement un système fiscal différent pour les frontaliers. Il s'agira ainsi d'examiner l'opportunité d'un système uniforme.

Ce bureau de coordination étudiera également, ainsi qu'il l'a été fait à Bâle, les atouts, les faiblesses et les possibilités de l'arc Bâle - chaîne du Jura - Genève face à la région française voisine, et cela non pas essentiellement dans le secteur économique. A Bâle,

la planification et l'étude des problèmes frontaliers est ressentie comme une nécessité essentielle, voire même existentielle.

Par ailleurs, le développement de la région Mulhouse - Besançon se poursuit. La chaîne jurassienne a donc également un grand intérêt à développer ses relations avec ses voisins français et ce, sur des bases concrètes.

L'axe Genève - chaîne du Jura - Bâle permettra donc, dans un délai de 10 à 20 ans, de déboucher sur des réalisations concrètes. Cet axe pourrait devenir un véritable contrepoids face à la tendance hégémonique du grand centre zuricois. Bien sûr, les trois cantons de Bâle, Genève et du Jura sont par ailleurs confrontés à certains problèmes qui sont propres à chaque canton. Mais le bureau de coordination de Delémont sera l'instrument dynamique qui permettra d'aboutir aux buts souhaités, et notamment d'arriver à une véritable politique de développement commune en matière de relations transfrontalières avec la France, lorsque les cantons de Vaud et de Neuchâtel s'associeront à nos démarches.

Régions frontalières suisses

